



SOCIETE DES GRANULATS ET BETONS CORSES

Carrière de Baléone

CS 06003

20700 AJACCIO Cedex 9

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PIÈCES JOINTES N°106 A 113

DEROGATION « ESPECES ET HABITATS PROTEGES »

(article D.181-15-5 du Code de l'Environnement)

Département de la CORSE-DU-SUD (2A)

Commune de SARTENE

Carrière d'Anelapo

Juin 2026

Suivi du document :

Version	Date	Objet de la mise à jour	Rédaction	Vérification
1.0	Juin 2026	Rédaction initiale	Apolline ZUG, GEOENVIRONNEMENT Chargée d'études GEOENVIRONNEMENT Le Calypso 25 rue de la Petite Duranne 13290 AIX-EN-PROVENCE SIREN : 514 127 489	Philippe EBREN, GEOENVIRONNEMENT Gérant GEOENVIRONNEMENT Le Calypso 25 rue de la Petite Duranne 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél.: 04 28 70 00 65 SIRET : 514 127 489 00045

Le présent projet est soumis à demande de dérogation au titre des espèces et habitats protégés en application de l'article D.181-15-5 du Code de l'Environnement.

Par suite, la demande d'autorisation environnementale doit être complétée des pièces jointes n°106 à 113.

L'ensemble des éléments demandés par ces pièces jointes sont directement intégrés dans la demande de dérogation dite « CNPN » établie par le bureau d'études écologie ECOTONIA et qui constitue l'Annexe 3 de l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Le tableau présenté ci-dessous liste les éléments devant être décrits dans les différentes pièces jointes 106 à 113, et qui sont donc détaillés dans l'Annexe 3 citée plus haut.

Pièces jointes	Détails des descriptions attendues
PJ.106	Des espèces concernées, avec leur nom scientifique et nom commun <i>[1° de l'article D.181-15-5 du Code de l'environnement]</i>
PJ.107	Des spécimens de chacune des espèces faisant l'objet de la demande avec une estimation de leur nombre et de leur sexe <i>[2° de l'article D.181-15-5 du Code de l'environnement]</i>
PJ.108	De la période ou des dates d'intervention <i>[3° de l'article D.181-15-5 du Code de l'environnement]</i>
PJ.109	Des lieux d'intervention <i>[4° de l'article D.181-15-5 du code de l'environnement]</i>
PJ.110	S'il y a lieu, des mesures de réduction ou de compensation mises en œuvre, ayant des conséquences bénéfiques pour les espèces concernées <i>[5° de l'article D.181-15-5 du Code de l'environnement]</i>
PJ.111	De la qualification des personnes amenées à intervenir <i>[6° de l'article D.181-15-5 du Code de l'environnement]</i>
PJ.112	Du protocole des interventions : modalités techniques et modalités d'enregistrement des données obtenues <i>[7° de l'article D.181-15-5 du Code de l'environnement]</i>
PJ.113	Des modalités de compte-rendu des interventions <i>[8° de l'article D.181-15-5 du Code de l'environnement]</i>

Tableau 1. Liste des pièces jointes exigées dans le présent DDAE